



Budget 2011

Au Conseil intercommunal de l'"Association Police Lavaux"

PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2011 - BUDGET 2011

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 125c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 5)
- des statuts de l'Association des communes "Association Police Lavaux (APOL)" (art 33)

le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation le projet du budget pour l'année 2011 de l'Association Police Lavaux (APOL) qui comprend 5 parties à savoir :

- *Préambule*
- *Comptes de fonctionnement*
- *Comptes d'investissements*
- *Inventaire du matériel repris par l'APOL*
- *Conclusions*

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. PREAMBULE	7
II. BUDGET DE FONCTIONNEMENT	
Récapitulation par direction	10-17
♦ Administration	10
♦ Corps de police	12
♦ Répartition des coûts nets par communes	16
Récapitulation par nature	18-19
♦ Charges par nature	18
♦ Revenus par nature	19
III. BUDGET D'INVESTISSEMENTS	20
♦ Inventaire des dépenses d'investissement	20
IV. INVENTAIRE DU MATERIEL REPRIS PAR L'APOL	21
♦ Inventaire du matériel détaillé	21
V. CONCLUSIONS	22

I. PREAMBULE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Le Comité de Direction (CODIR) a élaboré pour la 1^{ère} fois le budget de fonctionnement de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'exercice 2011 en prenant en considération les paramètres spécifiques suivants :

- Report de la bascule fiscale de 2 points au 1^{er} janvier 2012
- Report en 2012 de la participation financière de la Commune de Puidoux en raison de refus de l'Etat de Vaud de la libérer avant le 31 décembre 2011 du contrat de prestations qui la liait avec la gendarmerie.

Ces 2 paramètres particuliers qui n'étaient pas prévus lors de l'élaboration du préavis relatif à la création de l'APOL et du calcul de la clef de répartition auraient engendré des conséquences non négligeables sur la participation des communes partenaires, et notamment sur les petites communes.

C'est pourquoi, afin de ne pas trop péjorer les communes partenaires par rapport aux chiffres annoncés lors de l'élaboration du préavis, le comité de Direction a approché la Municipalité de Lutry afin de trouver une solution viable pour l'ensemble des communes partenaires.

Compte tenu de ces paramètres spécifiques et temporaires, la Municipalité de Lutry a accepté de faire un effort particulier en prenant en charge une participation supplémentaire de Fr. 120'000.- par rapport à sa part calculée selon la clé de répartition. Ces Fr. 120'000.- supplémentaires ont été déduit de la participation des autres communes partenaires afin d'alléger sensiblement leur charge.

De plus, la Commune de Lutry a accepté de financer en 2011 dans un 1^{er} temps, les coûts d'équipement et de formation pour un montant estimé à Fr. 243'000.-. Ce montant sera reporté dans l'inventaire du matériel repris par l'APOL et remboursé à la Commune de Lutry dès l'exercice 2012.

Le budget de fonctionnement de l'APOL pour 2011 représente un coût net de **Fr. 3'151'000.-** à répartir entre l'ensemble des communes partenaires à l'exception de Puidoux qui est toujours liée à la gendarmerie en 2011.

APERÇU DU BUDGET 2011

Compte tenu de la décision de l'Etat de Vaud de reporter la bascule fiscale de 2 points au 1^{er} janvier 2012, l'entrée en vigueur effective de l'APOL en catégorie 4+, avec toutes les compétences, mais également les obligations ce que cela implique, a également été reportée au 1^{er} janvier 2012.

C'est pourquoi, l'année 2011, sera une année transitoire de mise en place de l'APOL pour une certification en catégorie 4+ dès le 1^{er} janvier 2012. Cette certification implique un certain nombre d'investissement en formation de personnel et acquisition de matériel spécifique prévus au budget 2011. Afin de ne pas péjorer plus le coût net à charge de l'APOL, le CODIR a décidé de reporter à fin 2011, voire en 2012, les engagements de personnel pour répondre aux nouvelles exigences et obligations au 1^{er} janvier 2012.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement s'élèvent à **Fr. 3'766'000.-** au budget 2011 soit :

- Fr. 3'098'000.- relatives aux charges de personnel correspondant à un effectif de 23.2 ETP
- Fr. 668'000.- relative aux autres charges de fonctionnement dont les plus importantes proviennent :
 - Pour Fr. 264'000.- d'achat de mobilier, matériel et véhicules
 - Pour Fr. 130'000.- de coût de location des locaux de police
 - Pour Fr. 87'000.- d'achat d'imprimés et fournitures de bureau

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du budget s'élèvent à **Fr. 615'000.-** et proviennent en grande partie de l'encaissement prévisible d'amendes pour Fr. 420'000.-. Un montant de Fr. 116'000.- a également été prévu pour la facturation de prestations relatives à des tâches optionnelles facturées aux communes partenaires.

Coûts net de l'APOL à répartir entre l'ensemble des communes

Le coût net à répartir entre l'ensemble des communes s'élève pour 2011 à **Fr. 3'151'000.-**. Il représente un coût sensiblement supérieur aux estimations effectuées dans le préavis relatif à la création de l'APOL, compte tenu du report de la bascule au 1^{er} janvier 2012.

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

II. RECAPITULATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR DIRECTION

	BUDGET 2011	
	Charges	Revenus
60. ADMINISTRATION	234'000	0
600. AUTORITS ET PRESTATIONS	67'000	
601. CONCIERGERIE	16'000	
602. BATIMENTS DE POLICE	151'000	
61. CORPS DE POLICE	3'532'000	615'000
611. ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	3'532'000	615'000
62. REPARTITION DES COÛTS NETS	0	3'151'000
622. REPARTITION DES COÛTS NETS "APOL-LAVAUX"		3'151'000
TOTAUX	<u>3'766'000</u>	<u>3'766'000</u>

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR DIRECTION

*Coût d'équipement et de formation pris en charge dans un 1er temps par Lutry puis ajouté dans l'inventaire du matériel repris par l'APOL

réparti entre les communes

GLOBAL

NO COMPTE	INTITULE	BUDGET 2011		BUDGET 2011		BUDGET 2011	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
6	POLICE INTERCOMMUNALE	3'523'000	3'523'000	243'000	243'000	3'766'000	3'766'000
60	ADMINISTRATION	234'000				234'000	
600	AUTORITES ET PRESTATIONS	67'000				67'000	
600.3001	CODIR - RETRIBUTIONS	15'000				15'000	
600.3003	CONSEIL INTERCOMMUNAL - JETONS PRESENCE	6'000				6'000	
600.3189	*PRESTATIONS RH + BC DE LA COMMUNE DE LUTRY	46'000				46'000	
601	CONCIERGERIE	16'000				16'000	
601.3011	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	12'000				12'000	
601.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	1'000				1'000	
601.3040	CAISSE DE PENSIONS						
601.3050	ASSURANCES DE PERSONNES						
601.3114	ACHAT MACHINES, MATERIEL DE NETTOYAGE						
601.3133	FOURNITURES DE NETTOYAGE	3'000				3'000	
602	BATIMENTS DE POLICE	151'000				151'000	
602.3120	RTE DE LAVAUX 216 - EAU, ELECTRICITE	12'000				12'000	
602.3124	RTE DE LAVAUX 216 - ACHAT COMBUSTIBLE	8'000				8'000	
602.3141	RTE DE LAVAUX 216 - ENTRETIEN COURANT	0				0	
602.3150	RTE DE LAVAUX 216 - ENTRETIEN INSTALL. TECHNIQUES	0				0	
602.3161	*RTE DE LAVAUX 216 - LOYER	130'000				130'000	
602.3191	RTE DE LAVAUX 216 - EPURATION DES EAUX	1'000				1'000	

*RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- REMARQUE :**
- Par mesure de simplification et s'agissant d'un budget, les chiffres sont arrondis au millier de francs étant entendu que les postes inférieurs à Fr. 500.- figurent pour zéro et ceux supérieurs à Fr. 500.- sont portés au millier de francs.
 - * placé devant le titre du compte signifie que l'on peut se reporter aux renseignements complémentaires mentionnés généralement sur la page suivante.

Coût d'équipement et de formation pris en charge dans un 1er temps par Lutry, puis rajouté dans l'inventaire du matériel repris par l'APOL **243'000.00**

Afin de limiter les coûts nets de fonctionnement 2011 de l'APOL à répartir entre les communes et dans l'attente de la bascule fiscale de 2 points d'impôt en faveur des communes prévue au 1er janvier 2012, la Commune de Lutry va dans un 1er temps financer une grande partie des coûts d'équipement et de formation prévus en 2011. Ces équipements seront rajoutés à l'inventaire du matériel repris par l'association au 1er février 2011, lesquels seront amortis et remboursés à partir du 1er janvier 2012.

600.3189 Prestations RH + BC de la Commune de Lutry **46'000.00**

Montant estimatif des prestations effectuées par le personnel des ressources humaines et de la Bourse communale de la Commune de Lutry. Ce montant comprend également la mise à disposition des logiciels informatiques de la Commune de Lutry.

602.3161 Rte de Lavaux 216 - loyer **130'000.00**

Le montant mis au budget 2011 représente les charges financières (amortissement + intérêts) ainsi que les frais d'entretien courant du bâtiment et des installations techniques à la charge de la Commune de Lutry relatif au bâtiment abritant le poste de police de Lutry. Ce montant représentant le loyer du bâtiment à charge de l'APOL sera refacturé par la Commune de Lutry et fera l'objet d'un contrat de bail commercial entre la Commune de Lutry et l'APOL. Par ailleurs, la Commune de Lutry met gratuitement à disposition de l'APOL, des locaux dans les anciens abattoirs pour y entreposer du matériel et des véhicules.

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR DIRECTION

*Coût d'équipement et de formation pris en charge dans un 1er temps par Lutry puis ajouté dans l'inventaire du matériel repris par l'APOL

réparti entre les communes

GLOBAL

NO COMPTE	INTITULE	BUDGET 2011		BUDGET 2011		BUDGET 2011	
61	CORPS DE POLICE	3'289'000	615'000	243'000		3'532'000	615'000
611	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	3'289'000	615'000	243'000		3'532'000	615'000
611.3011	*TRAITEMENTS	2'398'000				2'398'000	
611.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	204'000				204'000	
611.3040	CAISSE DE PENSIONS	329'000				329'000	
611.3050	ASSURANCES DE PERSONNES	18'000				18'000	
611.3060.01	VEHICULES PRIVES	15'000				15'000	
611.3060.04	FRAIS DE TELEPHONE	15'000				15'000	
611.3060.06	REPAS ET AUTRES DEBOURS	15'000				15'000	
611.3091	*FORMATION PROFESSIONNELLE	10'000		60'000		70'000	
611.3101	*IMPRIMES, FOURNITURES DE BUREAU	50'000				50'000	
611.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION,	37'000				37'000	
611.3111	*ACHAT MOBILIER, MATERIEL	11'000		50'000		61'000	
611.3115	ACHAT DE VEHICULES			35'000		35'000	
611.3116.01	*EQUIPEMENT PERSONNEL DE POLICE	20'000		45'000		65'000	
611.3116.02	RESEAU DE LIAISON RADIO - EXTENSION	25'000				25'000	
611.3116.03	*EQUIPEMENT INFORMATIQUE POLICE	25'000		53'000		78'000	
611.3124	ACHAT ESSENCE, CARBURANT	30'000				30'000	
611.3139	ACHAT DE MUNITIONS	4'000				4'000	
611.3151	ENTRETIEN MOBILIER & INST. TECHNIQUES	25'000				25'000	
611.3143	SIGNALISATION ROUTIERE - FONCTIONNEMENT	18'000				18'000	
611.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	20'000				20'000	
611.3180	ANALYSES ET PRESTATIONS DIVERSES	20'000				20'000	

*RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

611.3011	Traitements Le budget 2011 de l'APOL prévoit l'engagement d'un agent supplémentaire par rapport à l'effectif actuel de la police de Lutry en remplacement de l'agent de police de Cully parti à la retraite au 31 décembre 2010. Pour des raisons financières (report de la bascule de 2pts au 1er janvier 2012), l'engagement de policiers supplémentaires permettant d'assurer les tâches principales statutaires liées à la sécurité, interviendra entre fin 2011 et début 2012. L'effectif de l'APOL calculé au budget 2011 de 23.2 ETP se compose de : <ul style="list-style-type: none">- 1 commandant de police (1 ETP)- 17 policiers (17 ETP)- 2 assistants de police (2 ETP)- 4 secrétaires à temps partiel (3 ETP)- 1 apprentie (0.2 ETP)	<u>2'398'000.00</u>
611.3091	Formation professionnelle Ce montant comprend des frais de formation importants et obligatoires permettant l'accréditation de l'ensemble des policiers à la catégorie 4+.	<u>70'000.00</u>
611.3101	Imprimés et fourniture de bureau Frais d'impression pour l'ensemble des nouveaux documents de l'APOL (papier lettre, quittances, factures...)	<u>50'000.00</u>
611.3111	Achat mobilier et matériel Ce montant comprend principalement l'achat de nouveaux vestaires consécutif à l'augmentation future de l'effectif des policiers.	<u>61'000.00</u>
611.3116 01	Equipement personnel de police Achat d'équipements neufs pour les nouveaux policiers de l'APOL et complément de l'équipement actuel pour les policiers déjà en fonction.	<u>65'000.00</u>
03	Equipement informatique police Acquisition de matériel informatique supplémentaire pour les nouveaux collaborateurs + acquisition d'un programme informatique spécifique à la gestion d'un radar.	<u>78'000.00</u>

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR DIRECTION

*Coût d'équipement et de formation pris en charge dans un 1er temps par Lutry puis ajouté dans l'inventaire du matériel repris par l'APOL

réparti entre les communes

GLOBAL

<u>NO COMPTE</u>	<u>INTITULE</u>	BUDGET 2011		BUDGET 2011		BUDGET 2011	
611.4062	TAXES SUR LES DIVERTISSEMENTS		2'000				2'000
611.4063	IMPOTS SUR LES TOMBOLAS ET LOTOS		10'000				10'000
611.4064	IMPOT SUR LES APPAREILS AUTOMATIQUES		4'000				4'000
611.4101	PERMISSIONS DE CAFE, AFFICHAGE,		10'000				10'000
611.4312	LOTOS, PRESTATIONS DIVERSES		20'000				20'000
611.4319	POLICE ADMINISTRATIVE		30'000				30'000
611.4352	VENTES IMPRIMES, REGLEMENTS....		1'000				1'000
611.4354	VENTE, REPRISE VEHICULES D'OCCASION		2'000				2'000
611.4356	FACTURATION DE SERVICES A DES TIERS						
611.4361.01	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/LUTRY		40'000				40'000
611.4361.02	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/CHEXBRES		15'000				15'000
611.4361.03	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/RIVAZ		2'000				2'000
611.4361.04	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/ST-SAPHORIN		5'000				5'000
611.4361.05	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/PUIDOUX		30'000				30'000
611.4361.06	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/CULLY		5'000				5'000
611.4361.07	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/GRANDVAUX		5'000				5'000
611.4361.08	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/VILLETTE		3'000				3'000
611.4361.09	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/EPESSS		3'000				3'000
611.4361.10	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/RIEX		3'000				3'000
611.4362	REMBOURSEMENTS DIVERS		5'000				5'000
611.4370.01	*AMENDES DE STATIONNEMENT		350'000				350'000
611.4370.02	AMENDES DE CIRCULATION		50'000				50'000
611.4371	DEFENSE PUBLIQUE		10'000				10'000
611.4372	REGLEMENT DE POLICE		10'000				10'000

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

611.4361 Refacturation prestations police s/communes partenaires

Facturation de prestations pour des tâches optionnelles effectuées par l'APOL en faveur des communes de l'association qui ne sont pas comprise dans les tâches principales de l'APOL.

611.4370 01 Amendes de stationnement

350'000.00

Ce montant correspondant à la globalité des amendes de stationnement distribuées sur l'ensemble du territoire de l'APOL, réparti en fonction de la clef de répartition des coûts nets.

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR DIRECTION

*Coût d'équipement et de formation pris en charge dans un 1er temps par Lutry puis ajouté dans l'inventaire du matériel repris par l'APOL

réparti entre les communes

GLOBAL

<u>NO COMPTE</u>	<u>INTITULE</u>	BUDGET 2011		BUDGET 2011		BUDGET 2011	
62	REPARTITION DES COÛTS NETS		2'908'000		243'000		3'151'000
622	*REPARTITION DES COÛTS NETS "APOL - LAVAUX"		2'908'000		243'000		3'151'000
622.4521.01	PART. COMMUNE LUTRY AUX COÛTS NETS		2'103'000		243'000		2'346'000
622.4521.02	PART. COMMUNE CHEXBRES AUX COÛTS NETS		167'000				167'000
622.4521.03	PART. COMMUNE RIVAZ AUX COÛTS NETS		22'000				22'000
622.4521.04	PART. COMMUNE ST-SAPHORIN AUX COÛTS NETS		15'000				15'000
622.4521.05	PART. COMMUNE PUIDOUX AUX COÛTS NETS						280'000
622.4521.06	PART. COMMUNE CULLY AUX COÛTS NETS		280'000				243'000
622.4521.07	PART. COMMUNE GRANDVAUX AUX COÛTS NETS		243'000				37'000
622.4521.08	PART. COMMUNE VILLETTE AUX COÛTS NETS		37'000				26'000
622.4521.09	PART. COMMUNE EPESES AUX COÛTS NETS		26'000				15'000
622.4521.10	PART. COMMUNE RIEUX AUX COÛTS NETS		15'000				

*RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Répartition des coûts nets de l'APOL entre les communes partenaires

Selon l'art 32 des statuts, la répartition des coûts nets entre les communes partenaires est déterminée en fonction d'une clé de répartition calculée d'après plusieurs critères. L'annexe relative à la détermination des critères et le calcul de cette clé fait partie intégrante des statuts.

Cette clé avait été calculée en fonction de la bascule fiscale de 2 pts au 1er janvier 2011 et de l'arrivée de la Commune de Puidoux dans l'association à cette même date.

Cependant, compte tenu du report de la bascule et de l'arrivée effective de la Commune de Puidoux au 1er janvier 2012, la clé de répartition calculée en fonction de différents critères mentionnés au point 12 du préavis Municipal relatif à la création de l'APOL a dû être légèrement revue pour 2011.

Afin de réduire sensiblement les coûts des communes partenaires, la Commune de Lutry a accepté de prendre à sa charge Fr. 120'000.- supplémentaire par rapport aux coûts net selon la clé de répartition convenue.

De plus, la Commune de Lutry prend également à sa charge, dans 1er temps pour 2011, l'acquisition de frais d'équipement et de formation pour un montant estimé à Fr. 243'000.- qui sera rajouté à l'inventaire du matériel repris par l'association.

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

II. BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Budget 2011
3	<u>CHARGES</u>
30	<u>AUTORITES ET PERSONNEL</u>
300	Autorités et commissions 21'000.--
301	Personnel administratif et d'exploitation 2'410'000.--
303	Assurances sociales 205'000.--
304	Caisse de pensions et de prévoyance 329'000.--
305	Assurances accidents et maladie 18'000.--
306	Indemnisations et remboursement de frais 45'000.--
309	Autres charges des autorités et du personnel 70'000.--
31	<u>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</u>
310	Imprimés et fournitures de bureau 87'000.--
311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules 264'000.--
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible 50'000.--
313	Autres fournitures et marchandises 7'000.--
314	Entretien immeubles, routes, territoires 18'000.--
315	Entretien d'objets mobiliers, installations techniques 45'000.--
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation 130'000.--
318	Honoraires et prestations de services 66'000.--
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers 1'000.--
	<u>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u> <u>3'766'000.--</u>
33	<u>AMORTISSEMENTS</u>
330	Amortissements du patrimoine financier 0.--
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif 0.--
38	<u>RESERVES ET FINANCEMENTS SPECIAUX</u>
380	Attributions fonds réserve et renouvellement 0.--
381	Attributions aux financements spéciaux 0.--
	<u>TOTAL AMORTISSEMENTS ET RESERVES</u> <u>0.--</u>
	TOTAL DES CHARGES <u>3'766'000.--</u>

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

II. BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

		Budget 2011
4	<u>REVENUS</u>	
40	IMPÔTS	<u>16'000.--</u>
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	16'000.--
41	PATENTES, CONCESSIONS	<u>10'000.--</u>
410	Patentes	10'000.--
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUIT DES VENTES	<u>589'000.--</u>
431	Emoluments	50'000.--
435	Ventes et prestations de service	3'000.--
436	Reboursement de tiers	116'000.--
437	Amendes	420'000.--
45	PARTICIPATIONS & REMBOURSEMENT DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	<u>3'151'000.--</u>
452	Participation de communes	3'151'000.--
	TOTAL DES REVENUS	<u>3'766'000.--</u>

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

III. BUDGET D'INVESTISSEMENT

INVENTAIRE DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS BUDGETISEES POUR L'ANNEE 2011

Référence	DEPENSES			RECETTES			SOLDE <i>Investiss. nets à amortir au 31.12.2011</i>
	Crédits devisés	Dépenses 2011	Investiss. au 31.12.2011	Rembt prêts subsidés participations	Amortiss. budgétaires 2011	Prélèvements sur réserves	
ASSOCIATION DE POLICE LAVAUX	<u>80'000</u>	<u>934'000</u>	<u>934'000</u>				<u>934'000</u>
611. CORPS DE POLICE	80'000	934'000	934'000				934'000
*Reprise équipement police de Lutry au 01.02.11							
Equipement des policiers (uniformes, armement..)	PM 4/2011	126'000	126'000				126'000
Appareils de communication	"	52'000	52'000				52'000
Matériel et logiciels Informatique	"	184'000	184'000				184'000
Signalisation	"	152'000	152'000				152'000
Matériel de formation	"	10'000	10'000				10'000
Véhicules	"	206'000	206'000				206'000
Mobilier	"	124'000	124'000				124'000
Acquisition d'un radar mobile	PM 2011	80'000	80'000				80'000

* Selon inventaire de l'équipement calculé à la valeur résiduelle au 01.02.2011

IV. Recensement de l'équipement repris par l'APOL au 1er février 2011 à la valeur résiduelle

	<u>valeur résiduelle</u> "état au 01.11.2009" selon préavis 1158/2010	<u>Amortissements</u> 2010	<u>Aquisitions 2010</u>	<u>valeur résiduelle au</u> 01.01.2011
Equipement policier				
Uniforme	99'000.--	36'000.--	14'000.--	77'000.--
Armement et moyen de défense	41'000.--	9'000.--	17'000.--	49'000.--
	140'000.--	45'000.--	31'000.--	126'000.--
Appareils de communication				
Polycom	44'000.--	10'000.--	0.--	34'000.--
Radios	11'000.--	3'000.--	2'000.--	10'000.--
Téléphones, natels, bip..	10'000.--	2'000.--	0.--	8'000.--
	65'000.--	15'000.--	2'000.--	52'000.--
Informatique				
PC + imprimantes	101'000.--	30'000.--	24'000.--	95'000.--
Serveurs	12'000.--	3'000.--	0.--	9'000.--
Programmes informatiques	81'000.--	15'000.--	14'000.--	80'000.--
	194'000.--	48'000.--	38'000.--	184'000.--
Divers				
Matériel de formation	15'000.--	5'000.--	0.--	10'000.--
Véhicules	285'000.--	79'000.--	0.--	206'000.--
Mobilier	160'000.--	40'000.--	4'000.--	124'000.--
	460'000.--	124'000.--	4'000.--	340'000.--
Signalisation				
Stock signalisation	23'000.--	3'000.--	35'000.--	55'000.--
Vauban	44'000.--	6'000.--	20'000.--	58'000.--
Machines marquage	28'000.--	5'000.--		23'000.--
Afficheur de vitesse	9'000.--	2'000.--		7'000.--
Compteur charge trafic	11'000.--	2'000.--		9'000.--
	115'000.--	18'000.--	55'000.--	152'000.--
	974'000.--	250'000.--	130'000.--	854'000.--

* les équipements ont été amortis selon les directives fiscales en matière d'amortissement émanant de l'Administration Cantonale des impôts (ACI).

V. CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'APOL,

Vu le projet de budget présenté par le Comité de Direction,

Ouï le rapport de la Commission des finances,

ADOpte

- Le Budget de fonctionnement 2011 de l'"Association Police Lavaux (APOL)"

ACCEPTE

- De reprendre à sa valeur résiduelle, l'équipement et le matériel de la police de Lutry inventorié en page 21 du présent préavis, au prix de Fr. 854'000.- , lequel sera remboursé par l'APOL à la Commune de Lutry sur une période de 10 ans à partir du 1er janvier 2012.

PREND ACTE

- Du plan des investissements de l'"Association Police Lavaux(APOL)" pour l'année 2011

Ainsi adopté le 7 avril 2011